

Histoire de Philippe... mention interdite !

écrit par Diogene le païen | 14 mars 2025





Philippe courait déjà depuis dix bonnes minutes dans ce petit parc de région parisienne.

Il avait la peur au ventre et ses sphincters faillirent se relâcher totalement quand il entendit la sirène caractéristique d'une voiture de police qui longeait le parc...

Trois policiers en sortirent dont l'un, rugbyman amateur valait 11 secondes sur cent mètres et 120 kg au développé-couché, une « force de la nature ». Celui-ci sauta par-dessus la petite balustrade et se précipita sur Philippe qui n'était qu'un modeste coureur à pied aux moyens physiques limités.

Il le plaqua aux jambes puis lui appuya son genou droit dans le bas du dos avant de le menotter brutalement.

Philippe, la bouche écrasée dans le gravier, put néanmoins dire de façon étouffée :

–Arrêtez ! Vous me faites mal !

Une foule bigarrée de curieux commença à s'amasser tout près de l'arrestation.

Les deux autres policiers, plutôt replets et peu affutés, arrivèrent essoufflés pour sécuriser le périmètre.

Certains individus barbus, avec des rictus haineux lançaient des injures en arabe. Une femme voilée hystérique invoquait avec fureur son dieu, tout en bavant de haine...

Philippe fut emmené dans le véhicule de police échappant de peu au lynchage.

Les flics lui dirent de montrer le dos de son tee-shirt donc de se tourner et ils constatèrent :

▪Eh oui, eh oui, ça correspond bien à ce qu'on nous a dit !

Une fois dans le bureau de l'officier de police judiciaire on lui demanda d'ôter son tee-shirt.

Il protesta :

–Même si on est au mois de juin, j'ai froid !

–Tenez, vous mettez celui-là à la place, le vôtre plein de sueur est une pièce à conviction et je vous annonce que le procureur de la République, que nous avons joint, a décidé que vous étiez placé en garde à vue pour 24 heures.

–Mais pourquoi ? clama Philippe !

*– Arrêtez de nous prendre pour des crétins des Alpes ! Philippe Lantsky, vous savez très bien pourquoi ! Sur le dos de votre tee-shirt il est écrit en gros : « **je hais l'islam** » et c'est une provocation à la haine raciale !!!*

Et c'est ainsi que commença la longue audition de Philippe Lantsky professeur d'histoire géographique dans un collège de Seine-Saint-denis.

Celui-ci répétait en boucle le slogan de son tee-shirt et l'OPJ qui l'interrogeait était au bord de l'explosion.

Il quitta la salle d'interrogation et fut remplacé par l'un de ses collègues qui joua le rôle du gentil en lui offrant du café et un salubre sandwich...

L'OPJ appela le procureur pour lui décrire le comportement de l'accusé.

Le procureur lui donna l'ordre de faire intervenir le docteur Lakmani-Véron expert-psychiatre chevronné.

Celui-ci arriva une heure après et procéda à l'expertise de l'état mental de Philippe Lantsky.

Et ce dernier lui confia ses états d'âme, mis en confiance par la bonhomie, voire la bienveillance, du psychiatre.

*–Pourquoi courir dans un parc avec un tee-shirt portant la mention « **je déteste l'islam** », vous saviez parfaitement, qu'étant donné la population locale, vous mettiez votre vie en péril ?!*

C'est alors que Philippe lui expliqua qu'il était désespéré depuis qu'Anna, l'amour de sa vie, l'avait

quitté pour un autre, son meilleur ami en plus !, et, qu'après tout, il voulait en finir tout en affichant sa profonde conviction dissimulée depuis trop longtemps, surtout auprès de ses collègues...

-Mais vous allez être poursuivi au pénal pour incitation à la haine raciale !

-Docteur, vous êtes un esprit rigoureux et vous n'êtes pas sans savoir qu'on a le droit de ne pas aimer une religion, une idéologie et que ça n'a rien à voir avec du « racisme ».

*Le terme « d'islamophobie » a été inventé par des musulmans fondamentalistes pour entretenir à dessein une confusion dans les esprits. Je n'ai rien contre les musulmans qui respectent la France mais je n'aime pas leur religion/idéologie en premier lieu parce que celle-ci, par ses sourates explicites, **ne m'aime pas**, d'ailleurs est-ce du racisme que d'inviter au meurtre des kouffars, mécréants, athées, chrétiens, juifs, homosexuels, etc. ?*

L'entretien dura un petit moment.

Puis Philippe resta plusieurs minutes seul dans la pièce toujours menotté.

Le psychiatre fit part de son diagnostic à l'OPJ.

- *Votre « client » n'est atteint d'aucune pathologie mentale, ce n'est pas l'habituel schizophrène qu'on trouve dans les rues, il est parfaitement sain d'esprit : il traverse simplement une période de grande tristesse, de déprime, car sa petite amie l'a quitté et il s'est dit que si un extrémiste le tuait à cause de ses convictions ça éviterait qu'il le fasse lui-même.*

Par ailleurs il déplore l'invasion migratoire, majoritairement musulmane, et il revendique le « **droit à la continuité historique** »...

Philippe fut attaqué en justice par plusieurs « associations ». Un excellent avocat, maître Gilles-William G..., se chargea de sa défense et expliqua que le prosélytisme religieux de plus en plus fréquent dans les lieux publics pouvait, en réaction, inciter certaines personnes, courageuses, à afficher, par réaction, également, leur profonde conviction. Sachant que la démocratie doit permettre, en théorie, mais aussi en pratique, de revendiquer de profondes convictions puisque certains ne se gênent pas de bien marquer leur appartenance à une idéologie conquérante... sans encourir le moindre problème avec la justice...

Et il ajouta :

Que je sache, critiquer une religion, une idéologie c'est le droit inaliénable de toute personne ! On a le droit de ne pas aimer des « institutions », des systèmes, comme : le christianisme (catholicisme, protestantisme), le judaïsme, l'islam, le bouddhisme, l'hindouisme, etc...

Le verdict du tribunal, à ce jour, n'est pas encore connu.

Philippe Lantsky était, en attendant, sous protection policière et en arrêt maladie de l'Education nationale ; « exfiltré » il avait quitté son logement pour une destination plus sûre.

Enfin il allait bien et une association prenait en charge ses frais de justice et l'éventuelle amende qu'il aurait à payer...

Et puis, il avait rencontré une certaine Agnès, jeune

trentenaire, membre de l'association précitée, une belle femme aux yeux clairs qui rayonnait de gentillesse et d'intelligence et Philippe avait retrouvé un des biens les plus précieux qui soient : **l'élan vital** avec des projets, pourquoi, plus tard, ne pas partir vers d'autres contrées...

La suite au prochain épisode...

Diogène (13 mars 25)